



Amiens, le 14 mars 2013

Philippe DECAGNY
Secrétaire Général

Monsieur le Directeur Académique
des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale
20 Boulevard Alsace Lorraine
80063 AMIENS CEDEX 9

Objet : Pont de l'Ascension

Monsieur le Directeur Académique,

A plusieurs reprises, au cours d'audience et de réunion d'instances administratives, le SE-UNSA vous a demandé, comme il l'avait fait auprès de votre prédécesseur, la possibilité de reporter les cours du vendredi 10 mai 2013, afin de permettre aux élèves et à leur famille de bénéficier du "pont de l'Ascension".

Ce report des cours étant possible sur le mercredi 22 mai, semaine ne comportant que trois jours de classe en raison du lundi de Pentecôte (20 mai) qui est vaqué.

A chaque fois, vous nous avez indiqué ne pas pouvoir répondre favorablement à cette demande de report des cours en raison de la volonté de Monsieur le Recteur d'harmoniser les trois départements de l'Académie.

Or, nous venons d'apprendre que la DASEN du département de l'Oise, Madame LAPORTE, a adressé un courrier à toutes les écoles et à tous les Maires de son département, le 8 mars dernier, pour les informer que les écoles publiques du département de l'Oise n'accueilleront pas les élèves le Vendredi 10 mai 2013 et que les cours seront rattrapés au Mercredi 22 mai 2013.

Le SE-UNSA estime que ce qui est possible dans l'Oise doit l'être dans la Somme et vous demande donc, à la lumière de cette décision de votre homologue, de reconsidérer la vôtre et de permettre également dans le département de la Somme, le report des cours du Vendredi 10 mai 2013 au Mercredi 22 mai 2013.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes salutations distinguées.